



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège des sujets transférants:
Chopard Boutique St. Moritz GmbH, St. Moritz
Chopard Boutique Gstaad GmbH, Gstaad
Chopard Boutique Zürich GmbH, Zürich
2. Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:
Chopard Boutiques SA, Genève
3. Publication de la fusion:
FOSC n° 59 du 24.03.2016, page 0
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **3 mois après les effets juridiques de la fusion**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Chopard Boutiques SA, 25 - 27 rue du Rhône, 1204 Genève
6. **Indication:** Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

Ernst & Young SA
1213 Petit-Lancy

02750611

